

## CONSEIL D'ECOLE RENE LEMIERE PRIMAIRE du 1er trimestre de l'année scolaire 2017/2018 en date du 09/11/2017

Heure de début : 18:00 - Heure de fin : 20:10

Dates des prochains conseils 19/03/2018 12/06/2018

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ECOLE : Présents

PRESIDENTE DE SEANCE:  
Madame Catherine SEVRICOURT (directrice - Maternelle Petite section/moyenne section)  
SECRETAIRE DE SEANCE :  
Madame Jacqueline LECLERC (CE1/CE2)  
ENSEIGNANTS :  
Madame Emmanuelle MARIE (CE2/CM1) ,Monsieur Mickaël RABINE (PS/MS et CE1/CE2)  
Madame Corinne VICTOR (complète le service de M Lefèvre), Monsieur Gilles LEFEVRE (MS/GS)  
Madame Nathalie DOYONNARD (complète le service de Madame TANCOIGNE)  
REFERENTE PERISCOLAIRE :  
Madame Aline MORISSET  
DELEGUE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS:  
Monsieur Didier SENEAL  
CONSEILLER MUNICIPAL:  
Monsieur Ludwig WILLAUME  
COORDINATEUR EDUCATION:  
Monsieur Benjamin TURINA  
CENTRE D'ANIMATION LA PRAIRIE:  
Monsieur Raphaël BORDAS  
PARENTS ELUS :  
Madame Nathalie PICARD, Madame Lucile CHUDIK  
Madame Christine DELAHAYE, Madame Bénédicte RAYNAUD  
Monsieur Claudio VELOSO, Madame Nolween LE JEUNE  
Madame Caroline DUQUESNE, Madame Marie-Odile WAPO

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ECOLE : Absents

INSPECTRICE DE L'EDUCATION NATIONALE:  
Madame Dominique PLE, excusée  
ENSEIGNANTS:  
Madame Mathilde VERRON, excusée, Madame Laëtitia TANCOIGNE, excusée  
Monsieur Patrice COUPPEY, excusé (brigade), Madame Sandrine PELE, excusée (complète le service de Madame MARIE)  
PARENTS ELUS :  
Madame Nadia ROYER(excusée), Mme Gwenaëlle Martin (excusée)

### ORGANISATION DE L'ECOLE : Effectifs

L'école compte à ce jour 142 élèves répartis ainsi : 48 élèves en maternelle et 94 élèves en élémentaire, soit une moyenne de 23,6 élèves par classe. Les effectifs ont baissé : 7 élèves de moins qu'en 2016, 17 de moins qu'en 2015  
Effectifs par classe:  
PS/MS 22 MS/GS 26  
CP 17 CE1/CE2 27 CE2/CM1 24 CM1/CM2 26

### ORGANISATION DE L'ECOLE : Organisation

Adoption du dernier compte-rendu  
Vote du règlement intérieur 2017/2018 auquel un paragraphe a été ajouté. Il concerne l'ingérence des parents lors des conflits entre élèves qui a généré plusieurs incidents dans la cour ces derniers temps. Il est rappelé que les parents ne doivent pas intervenir directement auprès des élèves.  
Madame GUILBERT est toujours la psychologue scolaire dont dépend notre école, elle est joignable à l'école Jean GUEHENNO.  
Deux évaluations nationales ont été réalisées en début d'année scolaire. En CE2, les résultats ont été communiqués aux parents lors d'un rendez-vous avec l'enseignant. En CP, les résultats constituent des données qui seront exploitées par l'enseignante.  
Le premier conseil des enfants est fixé au lundi 13 novembre.

### ORGANISATION DE L'ECOLE: Sécurité

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 18 septembre avec succès.  
Comme chaque année, le PPMS a été réactualisé. Un exercice de confinement est prévu au mois de décembre pour rendre les adultes et enfants de l'école capables d'avoir la meilleure conduite possible en attendant les secours lors d'une tempête, d'un problème lié au transport de matières dangereuses par exemple.  
Un autre PPMS Attentat et Intrusion sera rédigé avant le 20 décembre.

Une application académique a été créée pour rendre tous les éléments nécessaires à une intervention des secours dans l'école accessibles rapidement et directement par les services compétents.

### **ORGANISATION PEDAGOGIQUE : Projet scolaire**

Participation au projet "Ecole et Cinéma" pour toutes les classes de l'élémentaire. La première projection se tiendra le 21 novembre.  
La deuxième "Grande Lessive", exposition éphémère biannuelle, est prévue le mardi 27 mars 2018.  
Le projet culturel mené cette année est consacré à la photographie. Suite à la dotation par la mairie de deux appareils, l'école possède maintenant 4 appareils photos numériques.  
Toutes les classes participent au Prix des Incorruptibles. Une sélection de livres par niveau circulent dans les familles. En mai, les élèves pourront voter pour leur livre préféré.  
Les classes de MS/GS, CE1, CE2 et CE2/CM1 iront au Musée de Normandie visiter l'exposition "Voyage en Egypte".  
Le vendredi 25 mai les élèves de maternelle iront assister à un spectacle au Théâtre Foz.  
Poursuite de l'enseignement de deux langues vivantes du CP au CE2.  
A la fin de la classe de CE2, les élèves devront choisir leur première langue vivante: soit l'anglais ou l'allemand.  
La chorale de l'école se produira lors du marché de Noël le mardi 19 décembre.  
Le carnaval se tiendra le vendredi 22 avril.  
Le samedi 23 juin 2018 sera le jour de la fête de l'école avec une matinée portes ouvertes.

### **ORGANISATION PEDAGOGIQUE : Organisation du temps scolaire**

Les rythmes scolaires:  
A la lecture d'une lettre, les parents ont exprimé leur regret d'un probable retour à la semaine des 4 jours. Par décret du 27/06/17, la réforme de 2013 est peut-être remise en cause.  
Après le résultat du vote des conseils d'écoles des 37 écoles de Caen, le Directeur Académique statuera.  
L'organisation actuelle coûte 1 200 000 euros à la ville qui reçoit en plus de l'état une subvention de 440 000 euros. Or cette subvention n'existera plus l'année prochaine. C'est pourquoi la municipalité pense à un retour à 4 jours pour mieux redéployer l'argent dépensé:  
- Maintien des TAP le midi  
- Généralisation des cours de soutiens gratuits pour les élèves en difficulté  
- Encourager les associations pour l'encadrement du soir par le biais d'une augmentation de leur subvention  
- Développement du numérique dans toutes les écoles  
- Renforcer le pôle de remplacement des ATSEM  
- Financement des AVS sur la pause méridienne  
- Accompagnement renforcé de MJC  
- Investir dans la rénovation des écoles  
- Retour des activités sportives et culturelles le mercredi matin (le problème du maintien de la gratuité de ces activités se pose).  
Les résultats du vote du conseil d'école sont de 8 voix pour la semaine de 4 jours et de 7 voix pour celle de 4 jours et demi.

### **ORGANISATION PEDAGOGIQUE : Activités scolaires**

Chaque classe en élémentaire a des interventions extérieures:

Sportives:

CP: judo

CE1/CE2: roller, gymnastique

CE2/CM1: patinage, jeux d'opposition

CM1/CM2: escrime, escalade

Un cycle d'éducation musicale sera assuré par une intervenante du conservatoire pour toutes les classes de l'élémentaire.

### **ORGANISATION PEDAGOGIQUE : Restauration scolaire**

Depuis cette année, Monsieur Machue, chef de production est à la retraite. Désormais, Madame Annick Paul est la référente cuisine satellite. Les repas sont préparés la veille, ils sont livrés le matin et réchauffés sur place. Des parents élus demandent comment sont réalisés les appels d'offres. Ils s'inquiètent de la présence ou pas de critères concernant la filière courte et les produits Bio car ils constituent un gage de qualité du contenu des assiettes des enfants.  
Madame François sera informée de ces interrogations et une réponse sera donnée aux parents prochainement.

### **ORGANISATION PEDAGOGIQUE : Hygiène et Santé scolaire**

Dans l'école, 4 enfants ont un PAI.

Pour établir un PAI, il est nécessaire de demander un formulaire auprès de la directrice.

Des visites médicales ont lieu par un médecin de PMI (protection maternelle et infantile) pour les élèves âgés de 3 ans et demi à 4 ans et demi.

Plus tard dans l'année, est organisée une visite médicale pour les élèves de grande section par l'infirmière Madame Bobin.

### **ORGANISATION PEDAGOGIQUE : Activités péri-scolaires**

Le fonctionnement des activités est identique à celui de l'année dernière. Les enfants choisissent eux-mêmes de s'inscrire à une ou plusieurs activités après discussion avec Aline Morisset.

### **BILAN FINANCIER : Coopérative scolaire**

Le solde de la coopérative est de 1637 €. Il manque encore les adhésions d'une classe environ 400 €.

La Grande Lessive a rapporté 104 €.  
Voici les premières dépenses :  
Adhésion à l'OCCE pour 355,60 € et à son assurance pour 39,50 €.  
Achat de 7 sélections de livres du prix des Incorruptibles : 423,23 €  
Abonnements divers (Bayard Presse, Petit Quotidien, Mon quotidien) : 302€  
Ecole et Cinéma 3 entrées pour chaque élève de l'élémentaire de l'école soit 700 euros. La mairie participera au financement du transport, le montant ne nous a pas encore été communiqué.  
Réservation pour le spectacle du 25 mai pour les classes maternelles: 225 €.

### **BILAN FINANCIER : Budget de fonctionnement**

Budget de fonctionnement :  
2 200 € ont été utilisés pour remplacer une partie des manuels de chaque classe par des manuels respectant les nouveaux programmes. Ce renouvellement sera poursuivi l'an prochain.  
Chaque année, le fonds des deux bibliothèques est enrichi de nouveaux ouvrages. Cette année, 36 livres ont été commandés. Malheureusement nous constatons des disparitions de livres. Un mot sera mis dans le cahier de liaison pour demander aux familles d'être plus vigilantes.

### **TRAVAUX EXTERIEURS : Réalisés**

Des couloirs ont été tracés pour la course dans la cour du collège ainsi que des lignes pour les terrains de jeux.  
Une nouvelle poubelle a été installée dans la cour de la maternelle.

### **EQUIPEMENTS : Audiovisuel**

Dotation de deux appareils photos numériques.

### **EQUIPEMENTS : Mobilier**

Dotation d'une armoire en CE2/CM1 et deux nouveaux bancs.

### **AUTRES**

Des parents signalent des problèmes de sécurité routière devant l'école. M.Turina rappelle qu'une commission est venue observer tous les points qui inquiètent les parents et que certains ont fait l'objet d'une étude.  
Une information sera donnée afin que des parents ne stationnent plus devant l'entrée du restaurant administratif. Ils gênaient les livraisons.  
Un panneau d'affichage dédié aux parents délégués se trouve sur le mur de la garderie.  
Le collectif de parents "Pas d'enfant sans toit" organise un goûter solidaire le mardi 25 novembre Place Bouchard.  
Les parents élus ont indiqué leur soutien à l'école et son personnel suite à un incident intervenu contre la directrice en présence de certains parents. Ils souhaitent savoir quelles mesures avaient été prises. Une main courante a été déposée, la hiérarchie et la municipalité en ont été informées.  
  
Travaux de la future école : lors d'une réunion le mardi 5 décembre à 17h30, le nom de l'architecte retenu et le futur projet d'aménagement seront dévoilés.